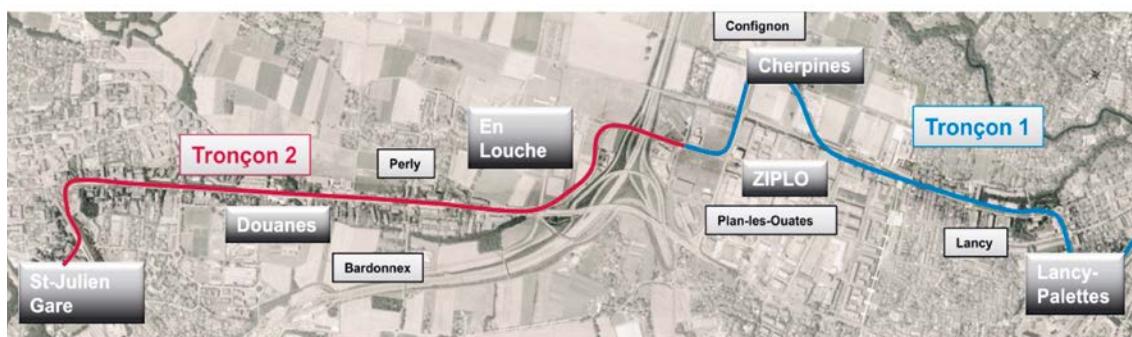


Tram Genève – Saint-Julien

Les travaux de prolongement de la ligne de tram 15 entre les Palettes et la gare de Saint-Julien-en-Genevois, avec une première étape à fin 2023 jusqu'à la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO), ont enfin commencé.



Les deux étapes de l'extension de la ligne de tram 15

Attendus initialement en 2015, les travaux ont démarré fin février dernier et se termineront dans le courant de l'année 2023.

Un projet transfrontalier desservant la plaine de l'Aire

L'extension du réseau de tram jusqu'à Saint-Julien-en-Genevois se fera en deux étapes. La première, dont les travaux ont démarré en février dernier, reliera les Palettes à la ZIPLO, en passant par la route de Base et le futur quartier des Cherpines. La seconde, dont l'autorisation de construire est en cours de traitement, permettra de rejoindre Saint-Julien-en-Genevois par le franchissement de l'autoroute grâce à un nouveau pont et par la traversée de Perly, selon le tracé ci-dessus.

Un projet planifié de longue date

Ce projet est intégré de longue date dans les planifications cantonales et communales. En effet, il fait l'objet d'une mesure du Projet d'agglomération (mesure 35-14), du Plan directeur cantonal 2030 (mesure B 02-07), est intégré dans la Loi sur le réseau des transports publics (LRTP, H 150) du canton de Genève, dans le Plan d'actions des transports collectifs 2020-2024 du Canton de Genève, dans le Plan directeur de quartier des Cherpines, ainsi que dans le Plan directeur communal 2009 de la Commune de Plan-les-Ouates.

De nombreux arrêts desservant la commune de Plan-les-Ouates

Deux arrêts sont prévus dans la commune de Plan-les-Ouates :

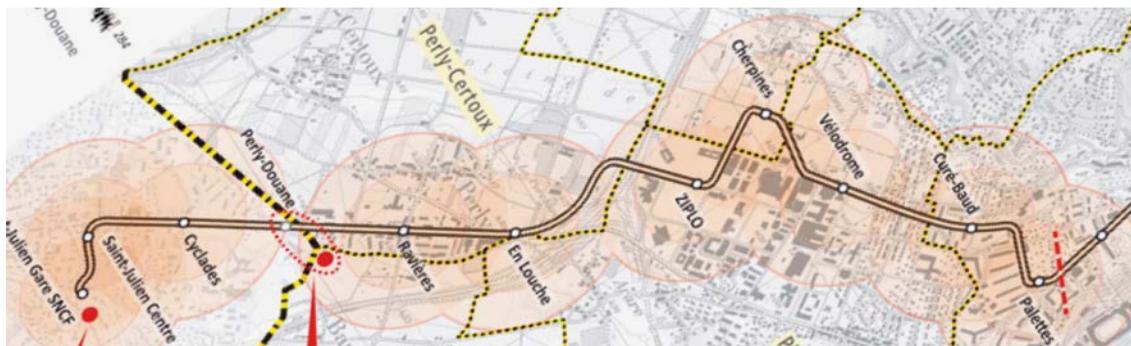
- L'arrêt Vélodrome, situé à droite des terrains de tennis actuels du TCPLO, desservira le quartier du Vélodrome, les futurs immeubles du Rolliet, les établissements scolaires Aimée-Stitelmann et Ella Maillart, ainsi qu'une partie des entreprises de la ZIPLO.
- L'arrêt ZIPLO, qui fera office de terminus provisoire dans l'attente de la réalisation de la seconde étape, sera situé sur le chemin du Tourbillon, entre le projet Espace Tourbillon et l'entreprise Bracco. Il desservira le cœur de la zone industrielle, qui est actuellement en plein développement.

Bien que situés dans d'autres communes (Lancy et Confignon), deux autres arrêts desserviront le territoire de la commune de Plan-les-Ouates :

- L'arrêt Curé-Baud, dans la commune de Lancy, desservira le cycle d'orientation des Voirets, ainsi qu'une partie de la zone villas des Voirets.
- L'arrêt Cherpines, dans la commune de Confignon, desservira une grande partie du futur quartier des Cherpines, dont certains immeubles et les équipements culturels et sportifs situés à Plan-les-Ouates.

Un réaménagement important des voiries

L'insertion d'un tram dans un tissu urbain existant nécessite un réaménagement important des voiries, voire un élargissement de celles-ci, notamment dans le cas où le tram est en site propre. En ce qui concerne le prolongement de la ligne de tram 15, il est ainsi nécessaire de réaménager des carrefours, des



De nombreux arrêts desserviront la commune de Plan-les-Ouates

voies de circulation, des traversées piétonnes, des infrastructures cyclables et de mettre en œuvre des mesures de circulation sur certains chemins connexes au projet.

La Commune de Plan-les-Ouates a veillé tout au long de l'élaboration du projet à ce que ce réaménagement soit de qualité, c'est-à-dire qu'il favorise une gestion optimale des flux de circulation, qu'il garantisse des déplacements sécurisés pour les cyclistes et les piétons, qu'il intègre une forte végétalisation et que ses impacts soient limités durant le chantier.

Financement communal

Les projets de tram font l'objet d'une clé de répartition des coûts entre le Canton de Genève, les communes et les Transports publics genevois (TPG), inscrite dans la Loi sur les transports publics genevois (LTPG, H 155) et le Cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des Transports publics genevois (CCTPG, H 155.04).

Le Canton finance essentiellement l'infrastructure du tramway et les communes financent la chaussée, les trottoirs, les arrêts de bus, les plantations, l'éclairage public et le mobilier urbain. Quant aux TPG, ils financent les mâts des lignes aériennes de contact et le matériel roulant.

Le montant à la charge de la Commune de Plan-les-Ouates s'élève à 10'830 000 CHF et est assuré par un crédit d'engagement voté en juin 2020 par le Conseil municipal.

Une mise en service de la première étape pour fin 2023

Les travaux de la première étape ont démarré en février dernier par l'abattage des arbres, le dépôt des candélabres et la suppression des pastilles des giratoires. Ces travaux préparatoires seront suivis dès cet été par les travaux du tram en tant que tels, qui se poursuivront jusqu'à fin 2023 et la mise en service du tram jusqu'à la ZIPLO.

Le planning intentionnel de la seconde étape, entre la ZIPLO et Saint-Julien-en-Genevois, n'est pas encore connu à ce jour.

Communication sur le chantier

La Commune de Plan-les-Ouates veille à ce que les impacts du chantier soient communiqués de manière complète et suffisamment à l'avance non seulement aux riverains, mais aussi à l'ensemble de ses communiens. À cette fin, les services des administrations communales et cantonales travaillent de concert à l'élaboration et à la diffusion de fiches d'information mobilité qui seront distribuées sous la forme d'un tout-ménage au gré de l'avancée des travaux.

Par ailleurs, une vidéo de présentation du projet et des impacts des travaux préparatoires du chantier a été mise en ligne fin février et est encore disponible sur les sites Internet de la Commune (plan-les-ouates.ch) et du Canton (ge.ch). ■

De la nouveauté également pour le contrôle du stationnement

Plan-les-Ouates a décidé d'apporter certaines modifications dans la gestion du contrôle du stationnement.

Depuis le 1^{er} avril, ce n'est plus la Fondation des Parkings mais trois nouveaux collaborateurs qui parcourent la commune pour contrôler les différentes zones de parkings. Facilement reconnaissables à leurs uniformes bleus, ils ont également comme mission de vous assister dans l'utilisation des

nouveaux appareils et répondre à vos questions sur l'application PrestoPark, par exemple. L'une de leurs tâches est également de venir en soutien aux patrouilleuses scolaires, pour pallier une absence, et garantir ainsi la sécurité des enfants. Ils épaulent également la police municipale dans la gestion des visisppeed, la mise en place de la signalisation lors de manifestations et procèdent à l'affichage communal. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux collaborateurs. ■